



LE FAROU

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DU LAC D'AIGUEBELETTE
RELAIS DU CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE LA SAVOIE
FAPLA N° 77 DATE D'ÉDITION 15/07/2017

DANS CE NUMÉRO :

**Une nouvelle
animatrice
du Musée
Lac et Nature**

**Le lac du fond
des âges**

Lac et Parc

**Ayez le reflex
www.fapla.fr**

2 €

ISSN 0096 780 X



Le canal lors de la sortie nature
du 24/06/2017- photo C Bernardy

Ça tourne à la FAPLA

ORGANISATION TERRITORIALE RECRUTE SON MANAGER. Tout en assurant les objectifs fixés par le Conseil d'Administration il devra maintenir la cohérence au sein de l'organisation et développer ses liens de partenariat. Pour un niveau de salaire équivalent à 0 K€, disponible à toute heure il ne disposera d'aucune prestation y compris pour frais de déplacement. Adresser toute candidature à FAPLA SA 996 route des plage73470 Novalaise.

Voilà, l'humour en moins, l'annonce qu'aurait pu faire la FAPLA pour se doter d'un nouveau président ! Nenni la « promotion interne » a bien fonctionné, le CA du 7 avril a élu **Thierry Bernardy président de la FAPLA** à l'unanimité.

Je le félicite et le remercie car la fonction exige certaines compétences et beaucoup de dévouement. Je suis sûr, entouré qu'il sera d'un Conseil d'Administration d'autant plus solide qu'il vient de s'étoffer de jeunes administrateurs particulièrement motivés et compétents en environnement, que la FAPLA connaîtra sous sa présidence une activité constante toujours plus riche et bénéfique à notre territoire .

Jean Baud, Vice-président.

Edito du nouveau Président :

J'aurais très certainement répondu à l'annonce proposée par Jean car mon attachement à notre lac me l'aurait imposé.

Me voilà donc « aux manettes » de cette noble association qu'est la FAPLA et je tiens à remercier l'ensemble du conseil d'administration de m'avoir accordé sa confiance. Notre action sera bien sûr de maintenir le cap fixé depuis de nombreuses années : participer activement à la préservation de notre lac d'Aiguebelette et de son bassin versant. Notre rôle doit s'articuler autour de deux axes : vigilance, information et toujours plus de pédagogie...

Vigilance sur la conservation de cet espace naturel malgré les pressions de plus en plus fortes des activités touristiques.

Vigilance sur l'aménagement de notre territoire. Vigilance sur la sauvegarde de la biodiversité, Vigilance enfin sur les grands projets qui seront engagés dans les années à venir pour l'aménagement de notre territoire.

Information et pédagogie, par notre musée « lac et nature » : nous participons à faire comprendre à un très large public l'écosystème fragilisé de notre lac. Il est essentiel de connaître son territoire pour pouvoir mieux le protéger. Nous souhaitons multiplier les manifestations telles que celle organisée pour la fête de la nature le 20 mai dernier qui avait pour sujet « de la fleur au miel » avec observation de fleurs, de pollen, et bien sûr d'abeilles. Observations avec loupe binoculaire et microscopes... bien sûr !

Toutes ces actions seront conduites par l'ensemble du conseil d'administration mais pas que.... Je lance dans ces lignes un appel à nos adhérents qui souhaitent donner un peu de leur compétence et de leur temps pour participer activement à la vie de notre association contactez-nous par courriel à lapla73@gmail.com. Comme l'a évoqué Jean plus haut, de jeunes scientifiques ont intégrés notre CA et assurent la continuité scientifique de l'association. Si vous, lecteur, vous souhaitez nous rejoindre dans cette noble cause totalement altruiste, je vous encourage à nous renvoyer votre bulletin d'adhésion que vous trouverez plus loin dans ces pages.

Je salue enfin le travail réalisé par Jean Baud et son conseil d'administration durant ces deux dernières années. Cette tâche n'a certainement pas été facile à gérer dans le contexte des actions et recours menés par la FAPLA.

Je vous souhaite maintenant bonne lecture de ce nouveau numéro du Farou

Thierry Bernardy, Président



Bientôt deux mois, que Martine Sanderre, la nouvelle animatrice de notre musée Lac et Nature, a pris ses fonctions

au 996, route des plages
à Novalaise, face à la plage
de Bon Vent



Géré par le conseil d'administration et un des ces administrateurs bénévoles : gestionnaire-conservateur pour l'occasion, l'objectif du musée dans ce nouvel emplacement était d'allonger les périodes d'ouvertures pour passer des deux mois d'été à une ouverture toute l'année. Nous répondons ainsi à un des objectifs culturel et pédagogique du territoire. Pour cela un poste d'animatrice a été financé par un contrat aidé à temps partiel, grâce au soutien du Territoire. C'est une reconnaissance importante et une étape de taille pour l'association FAPLA qui voit dans ce musée une école de l'apprentissage de la nature locale. La Collection ne cesse de s'enrichir... le nouveau martin-pêcheur furtif, récupéré mort sur la route départementale grâce à un habitant du canal du thiers, est revenu de sa naturalisation. Vous pourrez venir l'observer de près avec ces couleurs bleues électriques et flamboyantes...

Martine attend les visiteurs de pied ferme n'ayant pas hésité à installer un héron grandeur nature devant le musée, pour inciter les curieux à venir jeter un œil...

Elle, se fera un plaisir de vous accueillir au musée, pour une simple visite à votre rythme ou pour expliquer (avec la décontraction qui la caractérise ainsi que la passion qui l'anime), les trésors et les particularités qui font que la Nature, au lac d'Aiguebelette est particulièrement riche. Elle se réjouit à l'idée, que le musée est un formidable tremplin pour la jeunesse dans la découverte et l'apprentissage du respect de la faune et de la flore.

Et c'est dans cette optique, qu'elle s'appuiera sur l'expérience acquise lors des nombreuses représentations théâtrales de la compagnie du Réverbère de Yenne, dont elle fait partie depuis plusieurs années pour expliquer aux enfants, avec un brin de fantaisie et d'humour, que Dame Nature a besoin de nous pour veiller à sa bonne santé !

Des ateliers divers et variés seront proposés, tout au long de l'année, afin de sensibiliser le jeune public, tout en le distrayant. Alors, chers lecteurs, venez avec vos enfants, petits enfants, il y a tant à voir dans ce joli musée nouvellement ouvert !



Il faut dire que la Nature, pour Martine, a toujours été un leit-motiv, tout comme l'amour des animaux qui va de pair ! Depuis sa plus tendre enfance, elle a élevé et apprivoisé tellement d'animaux (chiens , chats , lapins , pigeons , poules , oies , chevaux ...etc) qu'elle n'aurait pas assez de doigts pour tous les compter ! C'est donc, fière de tout ceci qu'elle s'est spontanément proposée, à l'appel de candidature pour ce poste d'animatrice .

Soucieuse de parfaire ses connaissances, elle se plonge régulièrement dans les ouvrages remarquables dédiés au Lac et à son bassin versant, depuis l'ouverture du musée le 18 Avril (ouvrages d'ailleurs disponibles à la vente dans ces lieux). Elle pourra d'ailleurs réserver aux vacanciers étrangers une petite visite en anglais.

Le problème de l'utilisation inconsidérée des pesticides, herbicides et fongicides dans l'agriculture ainsi que le rejet des déchets dans la nature (style décharge sauvage et autre) doit faire l'objet d'une attention toute particulière de notre part, nous dit-elle , si l'on veut préserver la pureté de l'eau du lac .

Le petit Mandrin, lui a demandé quand seraient installées quelques poubelles pour les déchets des utilisateurs de la piste cyclable... « cela ne va sûrement pas tarder ! » lui a répondu Martine, un sourire en coin !

Catherine Bernardy, Administratrice



Le Lac du fond des âges

Vous le savez sans doute, les berges du lac d'Aiguebelette ont été occupées au moins depuis l'époque Néolithique, comme en témoignent les sites archéologiques du Gojat et de Beau Phare (palafittes : sites lacustres labellisés UNESCO, patrimoine mondial de l'Humanité depuis Juin 2011). Ces populations néolithiques sont parmi les toutes premières à avoir cultivé les terres du bassin versant d'Aiguebelette, mais aussi à y avoir introduit des troupeaux. Il y a donc plus de 4500 ans, une longue histoire d'occupation et d'exploitation du bassin versant du lac d'Aiguebelette a alors commencé. Comment reconstruire cette longue histoire des relations entre les sociétés et leurs environnements ? Comment était l'environnement du lac avant l'arrivée de ces premiers fermiers, avant les invasions romaines, avant les grands défrichements du Moyen-âge, avant l'intensification de l'agriculture... Les actions humaines ont-elles toujours eu un impact négatif sur l'environnement, comme on l'imagine souvent ?

Pour répondre à ces questions, une équipe de recherche des laboratoires EDYTEM (CNRS-Université Savoie) et CARRETEL (INRA-Université Savoie) a lancé un projet de reconstruction «paléo-environnementale» sur le lac d'Aiguebelette. Cela signifie que cette équipe va étudier les témoignages des environnements passés (paléo), comme le pollen, ou l'ADN des plantes et des animaux qui ont sédimenté, année après année depuis des millénaires, dans les dépôts du fond du lac d'Aiguebelette. Etudier le remplissage sédimentaire du lac va donc permettre de reconstituer l'histoire du lac d'Aiguebelette, de son fonctionnement, des écosystèmes terrestres, mais aussi l'évolution des pratiques agro-pastorales et de leur impact sur le fonctionnement et l'environnement de son bassin versant.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique de recherche plus large visant à reconstruire l'histoire du climat, de l'environnement et des pratiques humaines dans les Alpes au cours des **15 derniers millénaires**. De récents travaux ont permis de reconstituer la chronique des événements de crue depuis plus de 10 000 ans dans les Alpes. D'autres travaux paléo-environnementaux mettent en évidence le rôle des activités humaines (surtout depuis l'époque romaine), dans la construction des paysages alpins.

La première étape de ce projet est l'opération de carottage (prélèvement des sédiments du fond du lac par forage). Pour un lac profond comme celui d'Aiguebelette, il a été nécessaire d'employer des moyens de carottages puissants. Nous avons donc utilisé une barge (plate-forme) (voir photo) pour supporter un équipement de carottage conséquent. Vous avez peut-être vu cet hiver, durant le mois de janvier, notre plateforme de carottage se «promener» entre la plage du Sougey, les rives de Saint-Alban-de-Montbel et la fosse profonde du lac. Notre équipe a donc travaillé sur le lac pendant un mois, au cours duquel nous avons extrait 12 m de carottes (tubes remplis de sédiments) par 29 m de fond entre les rives de Saint-Alban-de-Montbel et les îles, puis 15.5 m de carottes par 72 m de fond dans la fosse profonde. Dans les deux cas,



nous avons, en principe, la garantie d'avoir plus de 10 millénaires d'enregistrement, et donc de couvrir sans problème la période d'occupation des sites palafittiques du Gojat et de Beau Phare, ce qui nous ouvre une belle perspective de comparaison des données paléo-environnementales et archéologiques.

Les premières analyses de sédiments sont en cours, et si tout va bien, nous pourrions présenter les premiers résultats lors des conférences organisées dans le cadre du week-end consacré aux sites palafittiques (16-17 septembre 2017, pendant les journées du patrimoine).

*Erwan Messager,
Chercheur palynologue au CNRS, Administrateur FAPLA*



Lac et Parc

Vous savez combien la FAPLA a longuement œuvré pour que dans un avenir proche le lac d'Aiguebelette et son territoire rejoigne le Parc Naturel Régional de Chartreuse (PNR). Un pas important, même s'il n'est pas décisif, dans cette longue marche, vient d'être franchi. La grande majorité des communes se sont déclarées favorables à participer à l'étude officielle préalable à toute intégration nouvelle. Celle-ci devrait se dérouler d'ici 2019 date de révision de la constitution du parc, la prochaine étant en 2034. Corine Wolff, conseillère départementale, membre du conseil d'administration du parc, qui nous a fait le plaisir d'assister à notre Assemblée Générale du 25 mars dernier nous donne son point de vue ci-dessous. Nous l'en remercions vivement .

Il y a des paysages qui vous laissent un sentiment d'éternité ; le lac d'Aiguebelette est de ceux-là. Le temps y semble suspendu dans les brumes diaphanes qui recouvrent parfois ses eaux aux reflets d'émeraude et lui confèrent sa part de mystère. C'est un joyau de ce canton dont j'ai la charge, et son spectacle est pour moi un petit moment de grâce toujours renouvelé. Il participe pleinement à la vie de son territoire par son attrait auprès des amateurs de pêche, de baignades sur les 7 plages qui le bordent, ou de sports nautiques. Très convoité, il n'en est pas moins fragile.

Son inscription au Patrimoine Mondial de l'Unesco depuis 2011, pour son site palafittique et son classement en réserve naturelle régionale en 2015, valent à « la petite caraïbe de Savoie » d'être placée sous haute protection environnementale. C'est pourquoi dans le cadre de l'organisation des championnats du monde d'aviron, le Conseil Départemental a pris toute la mesure de sa dimension environnementale en poursuivant une démarche éco responsable. Des équipements démontables ou pérennes respectueux du site et des mesures en faveur de la préservation du milieu, de la qualité de l'eau et de l'air ont été mis en place. La FAPLA a apporté sa collaboration à cette belle aventure humaine par des propositions constructives. La réussite de cette manifestation de portée internationale a été unanimement saluée tant par les instances du sport mondial que par les spectateurs et les habitants de l'Avant-Pays Savoyard.

Pour Henri Bordeaux, le lac d'Aiguebelette était « une perle d'émeraude enchassée dans un écrin de montagnes vertes ». En toile de fond du lac, cet écrin est caractérisé par des paysages ruraux bocagers typiques des prémisses des Préalpes du Nord et par les crêts calcaires boisés du Mont Grêle et de l'Epine qui annoncent la géographie de la Chartreuse sous la forme d'une transition douce et progressive entre les derniers plis de Jura et les Alpes. A l'Ouest, le chaînon anticlinal du Mont Tournier – Montagne du Ratz – s'y inscrit sous la forme d'un premier palier dominant le bassin du Pont de Beauvoisin. Malgré l'impact du grand axe autoroutier, le rôle de corridor écologique majeur du promontoire de l'Epine est maintenu grâce à l'existence



© C. Bernarby

des deux tunnels. Selon toute vraisemblance, il est un axe de reconquête du lynx et du chat sauvage depuis le Jura vers les Préalpes. La continuité est donc assurée sans rupture climatique, biogéographique ou culturelle. L'ossature du relief très proche de la Chartreuse donne aux paysages une tonalité commune et le voyageur arrivant de Lyon par l'Autoroute ne peut qu'être saisi par la beauté de la perspective.

Naturellement le territoire du lac d'Aiguebelette pourrait être associé aux piémonts de la Chartreuse. La plupart des communes ont d'ores et déjà manifesté officiellement leur intérêt au rattachement au Parc Naturel Régional. L'opportunité leur est justement donnée car celui-ci vient d'engager la révision de sa charte. L'occasion ne se reproduira plus avant 15 ans. La procédure de révision va s'étaler sur trois années, ce qui laisse toute latitude aux communes de mûrir leur réflexion et décider d'entériner ou pas leur adhésion à l'issue de ce délai en 2019. C'est donc un périmètre d'étude élargi par rapport aux contours actuels du Parc qui a été envisagé en tenant compte d'une aire optimale répondant à des critères de stricte compatibilité scientifique du lac et de ses abords avec le Parc de Chartreuse.

L'un et l'autre doivent se préserver d'une pression d'aménagement importante en raison de l'influence des grands bassins urbains voisins et de leurs besoins résidentiels et touristiques connexes.

L'un et l'autre sont de remarquables réserves de biodiversité faunistiques et floristiques. Les problématiques et les intérêts sont donc convergents sur bien des points. Il serait dommage de laisser passer l'occasion de les confronter. Une nouvelle perspective d'échanges passionnants s'annonce avec tous les interlocuteurs concernés et les amoureux de ce territoire. Par son expertise environnementale, la FAPLA sera un partenaire précieux et je ne doute pas qu'elle saura relayer dans les lignes du Farou les évolutions de ce dossier.

*Corine Wolff
conseillère départementale et vice présidente du Parc de Chartreuse*



Le paysage ! Quésaco ?

L'assemblée générale consacrée à l'année 2016 s'est tenue le 25 mars dernier à Aiguebelette en présence de Corinne Wolf représentant le Conseil Départemental, de Denis Guillermard, Stéphanie Court Fortune, André Bois représentant la CCLA, Hubert Tournier et Catherine Brun représentant la FRAPNA. Après l'accueil du maire d'Aiguebelette et l'exposé des différents rapports, d'activité, financier et moral, fait nouveau cette année, une conférence a clos l'assemblée. C'est Dominique Levet professeur à Paris-Tech, secrétaire de l'Institut International du Développement Durable qui nous fit l'honneur et le plaisir de nous parler de la relation entre « Bien commun et Démocratie ». Un thème d'actualité parfaitement adapté à « l'histoire » de l'Avant Pays Savoyard. Nous vous proposons ci-dessous un extrait, hors propos, de sa conférence qui se voulait un clin d'œil au contexte local. Le texte intégral de la conférence qui a séduit l'ensemble des participants fera l'objet d'une édition par la FAPLA.

Extraits de la Conférence

« Biens communs et crise écologique globale »

[...] En commençant, j'ai dit que je suis venu en ami de Jean Baud. Je suis aussi venu en voisin et en amoureux du site du lac d'Aiguebelette. En voisin, car je suis chambérien et que tout Chambérien connaît le lac d'Aiguebelette pour venir s'y promener, s'y baigner ou y manger une friture du lac. Enfant, je venais en vacances à Novalaise ; aujourd'hui je réside une partie de l'année à Belley où mon épouse possède une propriété de famille. Nostalgie des jeunes années, attachement à un pays où je vis, ce Bugey savoyard que je traverse pour me rendre de Chambéry à Belley, m'est cher et précieux par la douceur reposante de ses paysages, ses collines aux verts pâturages ou couverts de vignes parfaitement jardinées, sans que les montagnes en soient absentes – la chaîne de l'Épine, le Mont du Chat. L'aspect plus rude, plus sauvage, de ces derniers chaînons du Jura, nous rappelle que nous ne sommes pas loin des Alpes. Elles annoncent les Alpes qui éclateront, dans toute leur beauté et toute leur majesté quand, une fois traversé le tunnel du Chat, apparaîtront les Belledonnes. Ces monts n'étaient pas si aisés à franchir avant que les hommes ne les percent de tunnels – ceux du Chat, de l'Épine, de Dullin. C'est donc, avec un attachement tout particulier que je suis parmi vous et que je vais, maintenant, pour ultime conclusion à mon propos de ce matin, dire deux mots à propos d'Aiguebelette.

Avant de venir vous parler, en préparant cette conférence, je me suis demandé ce qu'était la FAPLA. Je suis allé consulter son site Internet et, à mon grand étonnement, je me suis aperçu que dans ses statuts le mot paysage était absent. Il n'est pas une seule fois cité dans l'article 1^{er} de ses statuts, celui qui définit l'objet de

l'association. Bien sûr, s'il n'est pas mentionné explicitement, il l'est implicitement, et on peut voir une allusion au paysage, lorsqu'on lit ceci : « *conservation de l'état naturel et du patrimoine de ses sites* ». Mais, si on me le demandait je n'hésiterai pas à affirmer que cela est insuffisant.

Nous savons tous que le paysage est un fait culturel et qu'aucun paysage n'est immuable - nos ancêtres paysans, courbés sur la glèbe pour en tirer leur pain quotidien, avaient peu de temps pour le contempler et n'étaient, sans doute, pas préparés à en admirer les beautés. Il faudra attendre le XVIII^e siècle avec Jean-Jacques Rousseau, puis les romantiques au XIX^e siècle⁵⁰, pour que l'émotion et l'émerveillement, le goût pour un beau paysage deviennent chose plus commune et se démocratisent lentement. En même temps, ces paysans, par leur travail, ont largement façonné les paysages que nous admirons et que nous voulons conserver et protéger.

Le paysage est devenu un argument publicitaire pour une activité économique qui est une véritable industrie : le tourisme et, surtout, le tourisme de masse, ô combien dangereux pour l'environnement s'il n'est pas bien conduit. Combien de sites ont été détruits, massacrés irrémédiablement pour une satisfaction économique éphémère et laissés, ensuite, à l'état de friche ! L'intérêt que représente le paysage dans l'économie touristique se mesure pour mieux être exploitée : il n'y a qu'à regarder les offres de séjour en montagne, au bord de la mer ou en milieu rural. Un des principaux appels publicitaires est la qualité d'un paysage. Une enquête, faite en Savoie-Mont-Blanc⁵¹, le confirme. Les critères de satisfaction, qui jouent un rôle décisif dans le choix d'un séjour, le placent, en hiver, en deuxième position, à hauteur de 41%, contre 43% à la qualité du domaine skiable. En été, sa progression est fulgurante : ses 71% le positionnent largement en tête, devant le calme qui n'intervient que pour 43%. Aussi, est-il devenu objet de marchandisation et, de ce fait, il peut être confisqué au profit d'un petit nombre, quand ce n'est pas détruit, lorsqu'il est livré à des appétits qui ne répondent qu'à une logique de gains financiers. N'exploite-t-on pas la montagne ? Aiguebelette connaît ces difficultés. En accueillant les championnats du monde d'aviron le lac d'Aiguebelette et sa région ont acquis une renommée internationale, mais à quel prix !

A quoi sert un paysage ? A la même chose qu'un tableau de Pierre Paul Rubens ou de Pablo Picasso, à la même chose qu'une symphonie de Léonard Bernstein ou de Beethoven, à la même chose que toute oeuvre d'art : à rien, ou plutôt à tout, c'est à dire à vivre, à être. Il est donc essentiel. Il permet d'établir une relation, de créer un équilibre entre le matériel et le symbolique, le monde sensible et le monde des idées. Tout humain en a un besoin existentiel. Il devient alors, « *la dimension sensible, esthétique et affective de cette relation, (qui contribue) au sentiment*



d'appartenance voire à l'identité d'un territoire dans une volonté d'inscrire l'esthétique dans une dimension centrale des relations entre sociétés et environnement. »⁵² [...]

Cette richesse qui ne peut être monétisée vous l'avez là, à portée de main. Faites-en un « *bien commun* » Ce très beau site du Lac d'Aiguebelette répond, déjà, à deux caractères fondamentaux du « bien commun » : l'« *avoir* » et l'« *être* » de l'homme. Lorsque je suis à Aiguebelette, ou en Haute Maurienne, ou au bord de la mer, entre Cancale et Saint-Malo, en des lieux forts et face à des paysages qui me bouleversent par leur beauté, en quelque sorte, je les possède. Ils sont à moi, à ce moment précis, sans que pour autant je réduise en quoi que ce soit la possibilité pour toute autre personne d'en profiter, d'en jouir. Ils restent disponibles quelle que soit l'intensité et l'intimité du lien que j'ai établi avec eux. Après les avoir quittés, ils continueront de vivre en moi par la capacité que j'ai à les revoir, à les recréer intérieurement. Ils m'ont transformé, ils m'ont permis d'accéder à une connaissance que je n'avais pas, à des émotions que je ne ressentais pas, ils m'ont permis de toucher à la beauté, à la pure poésie qui est Vie. Que suis-je venu leur demander ? Rien ! Que m'ont-ils donné ? Tout ! L'espace d'un instant, ils m'ont fait meilleur, proche d'une union avec la nature

et avec les humains que le rappel d'un tableau de Turner, d'un texte de Chateaubriand ravive encore. Grâce à eux j'ai pu accéder, un bref instant, à une beauté métaphysique irremplaçable, vitale. C'est cela l'« *être* » de l'homme.

Merci pour ce moment passé ensemble.
Valloire, avril 2017

Dominique Levet

⁵⁰ Encore faut-il nuancer ce mouvement d'engouement pour les paysages de montagne que nous rencontrons chez la quasi totalité de nos écrivains. En effet, le maître du romantisme, François-René de Chateaubriand, n'aimait pas les montagnes. Lui qui a si merveilleusement peint de multiples paysages : du Nouveau-Monde, du Proche-Orient, d'Italie, etc. montre, à plusieurs reprises son aversion pour celles-ci auxquelles il reproche le « *manque d'air et d'espace* ». Il le fait dans son « *Voyage au Mont-Blanc* » : « *Ces lourdes masses ne sont point en harmonie avec les facultés de l'homme, et la faiblesse de ses organes.* » Même sentiment exprimé au Livre 36, chap. 16 des Mémoires d'Outre-Tombe : il ne trouve aucun de ces bienfaits, à les parcourir, que s'il était à Paris : « *Au moral, en vain j'escalade les rocs, mon esprit n'en devient pas plus élevé, mon âme plus pure ; j'emporte les soucis de la terre et le faix des turpitudes humaines. Le calme de la région sublunaire d'une marmotte ne se communique point à mes sens éveillés...* » (Edition de La Pléiade, tome II, page 591)

Des nouvelles de la RNR

Le mardi 4 juillet 2017 le comité consultatif de la Réserve Naturelle Régionale a tenu sa deuxième réunion de l'année 2017. La FAPLA était représentée par son président et son vice-président.

Le point a été fait :

- **sur les études en cours** : étude des impacts des activités anthropiques sur les enjeux de conservation, étude des milieux rocheux.
- **sur l'élaboration du plan de gestion** qui devra être validé par la commission permanente de la région fin mars début avril 2018. (4 groupes de travail ouverts aux différents partenaires seront organisés. A propos : la FAPLA fait appel à ses adhérents pour collecter des photos des bords du lac avec des roselières maintenant disparues. Ces photos seront transmises à la région et permettront de définir un historiques de leurs implantations.)

Enfin la CCLA a donné les éléments permettant d'apprécier son implication dans la mise en œuvre de la surveillance.

Notre appréciation : Cette réunion très bien présidée par Marie-Pierre Montoro-Sadoux, Elue Régionale, s'est déroulée dans un bon climat d'écoute et d'expression et, cerise sur le gâteau, nous avons eu le plaisir de constater que le comité consultatif serait favorable à la création d'un groupe de travail permettant d'envisager de quelle façon le comité pourrait participer à l'étude des paramètres relatifs aux notions de beauté, de calme de patrimoine etc. Bref toutes notions difficilement quantifiable et jusque là absentes dans ce type d'assemblées mais en fait fondamentales.

Décidément la RNR s'avère riche et pleine de promesses ne serait-ce que par la qualité et le nombre des échanges qu'elle implique.



Une ambition partagée

Tel est le titre d'une plaquette éditée en 2016 et diffusée par Savoie Mont Blanc, la structure qui a succédé à l'Entente des Pays de Savoie. Destinée aux acteurs du tourisme des lacs de Savoie Mont Blanc, élus et socio-professionnels, la FAPLA d'en prendre connaissance. Cette plaquette est bigrement intéressante ! Elle donne sous une forme très alléguée les résultats d'une étude produite par un bureau d'études « leader en France » suite à un travail collectif initié en 2014 et se limite essentiellement aux seules conclusions et proposition de celle-ci.

En voici deux extraits :

2 - CE QUE NOUS DISENT LES CLIENTS

- **Les grands lacs sont un élément identitaire fort et totémique** de la destination SAVOIE MONT BLANC.
- **La présence d'un lac est un driver, un stimulateur** pour le choix d'un séjour.
- **Effectuer un séjour dans un territoire où il y a plusieurs lacs est perçu comme un atout.**
- **L'attractivité de nos lacs est portée par :**
 - la beauté des paysages : l'eau et les montagnes,
 - la qualité de l'environnement : les eaux pures, la nature,
 - une offre d'activités très large dominée par la balade et la randonnée pédestre.
- **Les lacs sont des espaces apaisants et reposants :**
 - ▶ 80% des clients viennent en vacances au bord des lacs pour se détendre, 21% pour faire du sport... (plusieurs réponses possibles)
- **Les clients expriment une excellente satisfaction** et une volonté de recommandation très forte.
 - ▶ 99% des visiteurs sont satisfaits, 65% tout à fait satisfaits,
 - ▶ 97% des clients recommanderaient les lacs et la moitié d'entre eux utilise comme argument de recommandation la beauté des paysages, le site, l'espace.
- **Un seul lac est visité par séjour et...** quand les clients en visitent plusieurs au cours d'un seul séjour, ils le font sous forme d'itinérance.
 - ▶ 2/3 des visiteurs visitent un lac par séjour.

Les principales activités pratiquées par les clients au bord des lacs* :

Balade, promenade pour 75%, Visites de sites naturels pour 42 %, Baignade pour 34%, Repos, contemplation pour 33%.

Pour ceux qui pratiquent une activité sportive* :

Principalement la randonnée pédestre, la course à pied, et le trail pour 90%.

* Plusieurs réponses possibles.

LES LACS : EN PHASE AVEC LES ATTENTES SOCIÉTALES DE NOTRE ÉPOQUE

- **Besoin de ressourcement**
Face à un quotidien de plus en plus stressant (travail, embouteillages,...) et agressif (pollution, bruit,...) nécessitant une régénération du corps et de l'esprit. Aussi, les vacances sont des moments importants.
 - ▶ 75% de la population française vit dans une ville.
- **Besoin de repos**
 - ▶ Près de 2/3 des français partent pour se détendre et se reposer.
- **Besoin de retrouvailles**
Il veulent d'abord vivre et partager des moments avec d'autres : la famille, des proches, des amis, etc...
- **Besoin d'émotions**
Plus qu'acheter un prix ou un package, plus que rechercher le soleil pour "lézarder", cette population est en **attente d'émotions et d'expériences à vivre**, de construire avec ses proches des moments de partage inoubliables.
Le consommateur fait ainsi un arbitrage entre les activités qui fabriquent des souvenirs dans lesquels il est prêt à investir plus et les commodités ou les fonctionnalités pour lesquelles il ne veut pas dépenser beaucoup.

Ces évolutions nécessitent une adaptation de l'activité touristique. Cette nouvelle donne est une opportunité pour recomposer et diversifier l'offre notamment en la personnalisant et en valorisant l'authenticité de l'expérience.

Nous entrons désormais dans une nouvelle ère du tourisme : créer des souvenirs mémorables en faisant vivre des expériences fortes sans être confidentielles, proposer des offres plus authentiques et personnalisées en restant connecté, être plus ouvert sur l'autre.

Pour ce qui est des préconisations l'étude préconise : *un nouveau segment de marché à créer* en précisant que les lacs ne sont pas identifiés comme tels dans l'offre touristique française alors *qu'ils en ont tous les atouts et attributs ... dimension fonctionnelle, culturelle, identitaire.*

Que dire à propos de cette étude en ce qui concerne notre petit territoire ? :

Cette plaquette expose de façon très synthétique, peut-être un peu trop, les résultats de l'étude dont, tant le diagnostic que les conclusions, ne peuvent que satisfaire tous ceux qui ont en perspective un certain développement durable, nous devrions dire « soutenable », du bassin versant du lac. Nous retenons et soulignons bien évidemment les mentions plusieurs fois soulignées qui mettent en évidence l'incontournable nécessité de sauvegarder ce que les années de liesse insouciantes nous ont laissé, de **nature, de calme et de beauté, nos principales valeurs d'attrait** pour lesquelles la FAPLA n'a cessé d'alerter !

Toutefois et cela est dit dans un souci, cher à la FAPLA, de participation et non pas de critique systématique, deux lacunes sont à déplorer sachant toutefois que le mal n'est pas irréparable et que son remède pourrait entraîner un formidable élan de participation de toute la collectivité au résultat escompté. Première lacune : En aucun point il n'est fait mention de la population locale ! Or c'est un acteur essentiel. L'avenir d'un « pays » ne peut pas reposer sur les seuls responsables décideurs que sont les techniciens et les élus, si compétents soient-ils ! Leurs efforts seraient voués à pure perte si la population n'est pas engagée elle-même. Exemple : Comment imaginer un territoire, notre territoire aussi attractif et harmonieux si des riverains peu scrupuleux s'approprient la vue sur le lac par le recours à des écrans plastiques du pire effet ! S'il suffit d'une moto faisant, tout échappement débridé, son tour du lac pour perturber des milliers de riverains, touristes ou non, en quête de tranquillité ! Si l'accumulation de dépôts divers, un peu partout, l'emporte sur les rares efforts de particuliers en matière de fleurissement !



C'est bien toute la population qui doit être associée à l'indispensable évolution qu'appellent les résultats de l'étude. Les élus ont ici une évidente mission à laquelle la FAPLA, comme d'autres associations, ne peut que contribuer.

Deuxième lacune : La qualité du paysage

On parle de **besoin d'identité** dans l'étude. Comment s'en étonner ? Si les citoyens laissent leur ville, le temps des vacances, c'est pour retrouver chez nous, en Savoie, pays de montagne le paysage et donc l'ambiance qu'ils s'attendent en toute logique à y trouver ! Or nos élus en sont-ils convaincus ? Sont-ils prêts à exercer un minimum d'autorité à propos des nouvelles constructions ? Sont-ils décidés à observer scrupuleusement l'article premier de la loi sur l'architecture ? Il n'est pas inutile de le rappeler : *« La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. Les autorités habilitées à délivrer le permis de construire ainsi que les autorisations de bâtir s'assureront au cours de l'instruction des demandes, du respect de cet intérêt. »*

Préserver son identité c'est avant tout stopper la banalisation, banalisation de nos territoires qui font encore de la France mais pour combien de temps, le pays le plus visité au monde !

On parle aussi dans l'étude de besoin de ressourcement, de besoin de repos.

Si le développement soutenable de l'Avant pays savoyard repose essentiellement sur le tourisme, ce que tout le monde semble vouloir convenir à présent, il est bien évident que « tout le pays » doit faire un effort. C'est pourquoi j'insiste dans cet article sur la nécessité d'associer la population à cette marche proposée par les responsables du tourisme à laquelle la FAPLA souscrit. Rendons nous en Bavière, en suisse, en val d'Aoste, oui il y a des voyages collectifs à organiser et nous verrons comment nos voisins s'investissent pour offrir à leurs hôtes de si beaux espaces, de si beaux villages !

La beauté, n'ayons pas peur du mot, **la sérénité**, propices à la majesté des lieux sont les principaux attraits que l'Avant Pays Savoyard doit privilégier. Ces deux attraits qui satisfont aux besoins largement exprimés tant par les touristes que par les « autochtones » en recherche d'authenticité et de quiétude ne sont pas incompatibles avec un grand nombre d'activités sportives ou de loisirs mais il est bien évident que si, en absence de choix, la porte reste ouverte au « n'importe quoi » notre territoire et son lac ne pourront remporter le challenge qui nous est proposé. Nul doute que la Réserve Naturelle Régionale et le Parc Régional de Chartreuse seront alors d'un précieux recours.

Jean Baud, Vice-Président



DES NOUVELLES DE LA NATURE

Fête de la nature

Environ 80 personnes de tous les âges sont venues samedi après midi 20 Mai 2017 à la fête de la nature située au nouveau musée Lac et Nature à Novalaise en rive Ouest du lac, pour découvrir avec les bénévoles de l'association FAPLA (apiculteur, botaniste, professeur de sciences, et chercheur palynologue) les supers pouvoirs de la nature, thème de la fête nationale.

En l'occurrence, tout était prêt pour comprendre et voir de près comment les abeilles collectent le nectar des fleurs en les fécondant et comment elles fabriquent le miel. Les microscopes et loupes binoculaires étaient de sortie pour observer les différences entre les grains de pollen de chaque miel (châtaigniers, tilleuls ou noisetiers...) signant ainsi chaque parfum et goût particuliers. Les collections et les jeux du musée ont aussi été visités gratuitement faisant le bonheur de tous... La fête s'est prolongée par une dégustation de crêpes réalisées par Martine Sanderre, notre nouvelle animatrice du musée qui vous accueille tous les jours au musée, profitez de votre temps libre pour venir et revenir car il y a tant à découvrir pour mieux connaître et ainsi aimer protéger notre écosystème remarquable.

Catherine Bernardy, Administratrice.





Une biodiversité insoupçonnée dans les marais autour du lac d'Aiguebelette

Aiguebelette, comme son nom l'indique, est le domaine de l'eau. Le lac, vous le connaissez : très calme dans son écrin de verdure, il nous offre multiples activités. Mais avez-vous pris le temps d'observer d'un peu plus près la nature qui l'entoure et qui n'hésite pas à se tremper « les pieds » dans une eau aux nuances toutes plus belles les unes que les autres ?

Ces zones qui côtoient le lac, sont des zones humides appelées « marais ». Plus on s'approche d'elles, plus le regard s'affine et se met à découvrir tout une flore souvent méconnue. La richesse floristique de ces marais est précieuse. Au cours des siècles, l'homme n'a cessé de les assécher, victime de ses croyances en les esprits maléfiques ou de ses envies de cultiver toujours plus.

Entre roselières et prairies humides, plus ou moins détrempées, ça et là, des taches jaunes, blanches, roses attireront votre regard. Ainsi dans le marais « Le Marquaire » à gauche du port d'Aiguebelette, vous pourrez observer des plantes communes comme : l'**Iris faux-acore** ou l'**Iris jaune des marais** aux grandes fleurs d'un jaune d'or lumineux et aux longues feuilles en forme de glaive, la **Salicaire**, plus basse, aux petites fleurs mauves en longues grappes étroites, la **Menthe aquatique**, presque rampante, avec des fleurs groupées en tête globuleuse et à l'odeur puissante, la **Filipendule ulmaire** ou reine des prés bien connue pour ses vertus thérapeutiques (diurétiques et anti-rhumatismales principalement). Ce sont, ses fleurs, d'un blanc – crème, groupées au sommet de hautes tiges bien droites, qui sont récoltées et séchées pour en faire des infusions. Sachez aussi que la plante contient des salicylates (constituants de l'aspirine).

Et des plantes plus rares, donc protégées. C'est le cas d'une très grande plante de la famille des Astéracées (composées) aux fleurs jaunes très nombreuses dans la partie haute de la tige : le **Séneçon des marais**. Vous pourrez rencontrer aussi la **Renoncule langue** ressemblant de loin à un bouton d'or mais avec de longues feuilles se terminant en pointe. Une orchidée, l'**Orchis à fleurs lâches**, peuple aussi les prairies marécageuses.

Pour conserver toute cette belle diversité floristique, un entretien des marais est nécessaire. Certains sont d'ailleurs gérés par le CEN, Conservatoire des Espaces naturels, qui est intervenu pour la restauration de certaines zones. La préservation de ces zones peut ainsi garantir la pérennité de cette flore si particulière et si belle. Alors ! Ouvrez l'œil et admirez la nature autour de votre lac.

Anne-Marie Prieur

La FAPLA, relais du Conservatoire sur les zones humides en question, propose régulièrement une découverte et un encadrement à de petits groupes de 8 personnes à la fois, en file indienne...



Orchis laxiflora, Orchis à fleurs lâches



Séneçon des marais



La lettre du Collectif SOS lac d'Aiguebelette - aviron 2015



Certains pourront s'étonner que le collectif SOS aviron subsiste bien que les championnats du monde soient révolus. En fait sa subsistance ne dépend que des actions en justice qu'il avait engagées et pour lesquelles la procédure suit son cours. L'activité du collectif n'est donc plus réduite qu'au suivi de ces procédures ainsi qu'à la participation à la négociation avec le Conseil Départemental et la Communauté de Communes au sujet du retour de l'aviron sur un bassin Est repensé en fonction des contraintes de protection et de sécurité. Nous publions ci-dessous la lettre adressée au directeur des services départementaux dans le but de relancer les pourparlers.

A l'attention de Mrs Pierre Moore et Yves Sarrand
CC : Denis Guillermand - CCLA

Messieurs,
Plus d'une année est passée depuis notre dernière discussion tripartite pour l'étude du retour du bassin d'aviron Ouest du lac d'Aiguebelette, sur son axe Est du lac.

A ce jour, le dossier d'intention que vous avez circulé a réuni 3 réponses : DREAL, Préfet de Savoie et DDT Savoie.

Nous souhaitons, d'ores et déjà, réagir à propos de ces retours. Ils semblent tous manifester d'une incompréhension de l'intention formulée de déplacement du public hors des zones de chutes de blocs, ce qui était un des points essentiels de notre dossier. Cela n'a pas été perçu.

Les études des chutes et risques, telles que nous les avons connues avant le Mondial 2015, permettent de confirmer que le projet serait compatible. Cependant, dans le cas de nouvelles études qui auraient été menées, nous serions intéressés pour les étudier afin d'en prendre la mesure.

D'autres points ont aussi été incompris. Il s'agit, par exemple, de la libération totale du marais du Gua que nous proposons par un système total d'ancrages lacustres pour le bassin. Libération que vos services ont d'ailleurs actée depuis nos suggestions, lors des travaux de reconditionnement du bassin Est réalisés au final plus ambitieux que ceux prévus à l'origine.

Pour revenir au dossier, il semblerait qu'il n'était pas suffisamment clair, voire, peut-être, confus. Néanmoins, forts des avis reçus, sont apparus les points que nous avons à travailler pour aller plus avant.

Notre collectif souhaiterait que les différents scénarios soient maintenant affinés prenant en compte la nouvelle donne du bassin Est et les recommandations environnementales nécessaires pour recentrer l'étude.

Nous vous remercions de bien vouloir nous proposer une nouvelle date de rencontre, et les informations nécessaires à sa préparation, afin que nous explorions ensemble les points d'évolution de notre réflexion commune pour l'avenir du sport aviron à Aiguebelette.

Dans l'attente, recevez, Messieurs, nos sincères salutations.

Pour le collectif,
M.Schwartz, Coordinatrice



Le petit Malandrin tend le cou pour voir le lac :

La vue sur le lac est très recherchée tant par les touristes qui en font le tour dans l'espoir de le découvrir que par les promeneurs, photographes ou simples contemplatifs d'un jour. Or il faut bien le reconnaître les points de vue sur le lac ne sont pas pléthore ! La cote Est, propice à priori, mériterait encore quelques coupes comme cela a été fait récemment dans la végétation et la taille à « hauteur d'homme » des haies qui bordent les propriétés, fort heureusement pratiquée par une majorité de propriétaires riverains est à encourager. Mais le petit Malandrin n'apprécie pas du tout les écrans qui constituent les clôtures plastiques !

Le petit Malandrin apprécie :

Il a remarqué cette haie, sur la commune de Gerbaix magnifique de par sa composition et son recours à des espèces locales . Merci pour cet ode à l'embellissement !



Vous aimez le pays du lac d'Aiguebelette : l'action de la FAPLA est essentielle. Alors n'hésitez pas adhérer ! Votre soutien nous est indispensable, faites le geste éco-citoyen de nous rejoindre !

Apprendre la nature par le modelage ! Activité pratique dès 7 ans :

Atelier de modelage des animaux du lac Tous les mercredis de 10h30 à 12h et de 16h à 17h30, au Musée Lac et Nature

- Comment se forme l'argile ?
- Comment l'argile est utilisée par l'Homme ?
- Création d'un animal du musée à base d'argile.

Tarif : 5 € / enfant

Réservation au 07 81 82 27 50 (nombre de places limité à 15)

Un rendez vous festif et culturel pour tous les âges :

Les Journées Européennes du Patrimoine 2017 : Du vendredi 15 au dimanche 17 Septembre

Venez découvrir Plage de Bon vent et en face au Musée Lac et Nature : de multiples ateliers ludiques, repas néolithiques et des conf-ateliers sur notre Préhistoire locale en association avec le Partenariat CCLA, DRAC, Conseil Départemental.

La FAPLA participe à la

Fête de la Science du 7 au 15 octobre 2017

À noter svp sur vos agendas :

Matinée de nettoyage des rives du lac le samedi 30 septembre 2017 — rdv à 9h devant l'Office du tourisme/Maison du lac.

UN GRAND MERCI DU FOND DU COEUR A TOUS NOS DISTRIBUTEURS BENEVOLES DU FAROU !

Liste des points de vente de votre FAROU :
La presse de LEPIN le LAC, la boulangerie du chef lieu de LEPIN LE LAC, François Horticulture à ST ALBAN DE MONTBEL, la Boulangerie de ST ALBAN DE MONTBEL, Gamm Vert à Novalaise, SPAR à NOVALAISE, L'Epicerie du Coin à NOVALAISE, la Quincaillerie DIDES à NOVALAISE, La Boulangerie BONNET à NOVALAISE et demain ceux qui en font la demande. Merci d'avance : musee@fapla.fr

Pour le complément d'informations : www.fapla.fr

Tél : 07 81 82 27 50

Bulletin d'adhésion FAPLA 2017

Adhésion familiale / Inscrire le nombre de personnes soit 20 € OUI / NON

Ou adhésion individuelle : 18 € OUI/ NON (rayer les mentions inutiles)

Vous soutenez l'action de la FAPLA par un don :

Votre adhésion comprend l'abonnement annuel au journal Le Farou.

Règlement à l'ordre de : FAPLA (adhérents directs) ou à l'ASSEA (Aiguebelette).

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Complétez les informations demandées, sélectionnez votre formule d'adhésion et renvoyez votre bulletin accompagné de votre règlement à : **FAPLA – adhésions- 996 route des Plages, 73470 Novalaise**

